

TABLE DES MATIERES

VI. Chapitre 6 : Stratégie conservatoire.....	2
VI.1. Les enjeux de conservation des habitats et espèces sur le site B6	3
VI.1.1. Les enjeux de conservation des habitats	4
VI.1.2. Les enjeux de conservation des espèces	7
VI.2. Les foyers biologiques du site B6	22
VI.2.1. Responsabilité du site pour la conservation de la biodiversité	24
VI.3. Les objectifs de conservation	26
VI.3.1. Le résultat du travail de concertation mené avec les acteurs du territoire	26
VI.3.2. Les objectifs de conservation retenus	30

I. CHAPITRE 6 : STRATÉGIE CONSERVATOIRE

I.1. LES ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS ET ESPÈCES SUR LE SITE B6

L'enjeu de conservation d'un habitat et d'une espèce s'évalue à partir de deux critères : sa valeur patrimoniale et le risque de dégradation qu'il encourt selon deux échelles :

- **l'échelle globale**, qui permet d'apprécier l'originalité et la rareté de l'habitat/l'espèce à l'échelon communautaire, national et départemental ;
- **l'échelle locale**, qui permet d'évaluer la contribution qu'apporte un habitat/une espèce à la richesse et l'originalité biologique du site.

La valeur patrimoniale locale de chaque habitat naturel et espèce floristique et faunistique correspond à la richesse et l'originalité biologique du site.

Dans un second temps, **le niveau de risque local** est défini. Il correspond aux menaces (effectives ou potentielles) identifiées sur le site et pouvant compromettre la pérennité de l'habitat ou de l'espèce sur le site, à court ou moyen terme.

Ces deux paramètres sont évalués à dire d'expert, sur la base des connaissances disponibles. Leur croisement permet de définir **l'enjeu local de conservation de l'habitat et de l'espèce**.

L'attribution d'un niveau d'enjeu de conservation sur le site d'étude est un préalable nécessaire à la définition des objectifs d'un site Natura 2000.

Voici ci-dessous la définition théorique pour définir les classes d'enjeux qui permettent d'identifier les objectifs de conservation et les priorités d'actions :

Valeur patrimoniale	Risque			
	Très fort	Fort	Modéré	Faible
Très forte	Très fort	Très fort	Modéré à fort	Modéré
Forte	Très fort	Fort	Modéré à fort	Modéré
Assez forte	Fort à très fort	Fort	Modéré à assez fort	Modéré
Modérée	Modéré à fort	Modéré à fort	Modéré	Faible
Faible	Faible à modéré	Faible à modéré	Faible	Faible

Rappel :

- Plus un habitat et/ou une espèce présente une forte valeur patrimoniale ET un important risque de disparition, plus son enjeu local de conservation est élevé.
- Par contre, un habitat et/ou une espèce présentant sur le site une forte valeur patrimoniale mais n'étant pas menacé à court ou moyen terme, constitue un enjeu de conservation moindre.

La définition des enjeux de conservation permet de définir les **objectifs de conservation du site**. De plus, une priorité d'action est attribuée à chaque habitat et espèce inscrit à la directive « Habitats-Faune-Flore ». Cette priorité d'action est évaluée à partir de deux critères : l'enjeu local de conservation et le risque local de dégradation lié aux activités humaines sur le site d'étude.

1.1.1. Les enjeux de conservation des habitats

L'évaluation des enjeux de conservation des habitats naturels permet de distinguer 4 catégories selon le niveau d'enjeu :

- Les habitats à enjeux forts :
- Les habitats à enjeux assez fort :
- Les habitats à enjeux modérés :
- Les habitats à enjeux faibles :

Des objectifs de conservation prenant en compte ces enjeux et les priorités associés ont ainsi pu être définis.

HABITATS NATURELS	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE	ENJEU DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	SURFACE CONCERNEE	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou <i>Hydrocharition</i>	Faible	Faible	Faible	3	3,17 ha	Cet habitat est localement présent dans les plans d'eau artificiels et au niveau des eaux peu courantes des cours d'eau. Afin de garantir la préservation de ces peuplements, il convient de maintenir les fonctionnalités hydrauliques de l'habitat et la qualité physicochimique de l'eau.
3260 - Rivières des étages planitaires à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion aquatilis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	Fort	Modéré	Modéré	2	1,94 ha	Cet habitat est localement présent dans la basse vallée de l'Eyrieux. Afin de garantir la préservation de ces peuplements, il convient de maintenir les fonctionnalités hydrauliques de l'habitat : son espace de bon fonctionnement ou espace de divagation qui engendre des dépôts, du méandrage et donc des habitats temporaires foyers d'une diversité faunistique et floristique patrimoniale. De plus, la qualité physicochimique de l'eau doit être préservée. Il faut noter que sur la partie alluviale de l'Eyrieux, la dynamique alluviale peut être considérée comme naturelle (faible présence d'ouvrages anthropiques).
3280 -Rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	Fort	Fort	Fort	2	78,5 ha	Les fourrés et végétations herbacés du <i>Paspalo-Agrostidion</i> se retrouvent dans la basse vallée de l'Eyrieux en limite septentrionale de leur aire de répartition. Ils sont cependant dans un mauvais état de conservation du fait de leur envahissement par les espèces invasives omniprésentes. La gestion préconisée visera à maintenir ces peuplements par l'hydrodynamique naturelle des cours d'eau et de mettre en place des actions de suivi et de limitation des espèces invasives.
4030 - Landes sèches européennes	Modéré	Modéré	Modéré	2	76,09 ha	Sur les formations primaires aucune pratique de gestion n'est préconisée. Les actions pastorales doivent se porter sur les formations secondaires. Il est parfois nécessaire d'empêcher la fermeture de cet habitat. Actuellement, un pâturage extensif ovin n'est pratiqué que sur une partie de ses stations, du fait de leur développement dans des conditions stationnelles parfois peu accessibles. Dans tous les cas, pour les parties mécanisables le gyrobroyage ou autres travaux d'ouverture mécaniques ou manuels sont à privilégier. Ensuite, des aides agro-pastorales peuvent favoriser le pâturage sur certains milieux de landes à l'abandon et doivent favoriser la réappropriation de ces parcours afin de mettre en place une gestion durable de cet habitat. Enfin, sur les stations où les formations sont colonisées par des ligneux et qu'aucune action mécanique ne peut être pratiquée, le brûlis adapté, c'est-à-dire qui ne détruit pas les rhizomes, les banques de graines et ne consomme pas l'humus, peut être utilisé.
5110 - Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)	Faible	Modéré	Modéré	3	157,16 ha	Globalement dans un état de conservation favorable ces formations ne subissent pas de pression particulière. Pas de gestion spécifique préconisée.
5120 - Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>	Modéré	Assez fort	Assez fort	2	1 282,28 ha	Sur les formations primaires aucune pratique de gestion n'est préconisée. Les actions pastorales doivent se porter sur les formations secondaires Il est parfois nécessaire d'empêcher la fermeture de cet habitat. Actuellement, un pâturage extensif ovin est pratiqué que sur une partie de ces stations, du fait de leur développement dans des conditions stationnelles parfois peu accessibles. Sur les stations où les formations à Genêt purgatif sont colonisées par des ligneux hauts, il peut être pratiqué un brûlis dirigé superficiel et peu fréquent. C'est-à-dire qu'il ne détruit pas les rhizomes, les banques de graines et ne consomme pas l'humus. Dans tous les cas, pour les parties mécanisables le gyrobroyage ou autres travaux d'ouverture mécaniques ou manuels sont à privilégier. Ensuite, des aides agro-pastorales peuvent favoriser le pâturage sur certains milieux de landes à l'abandon et doivent favoriser la réappropriation de ces parcours afin de mettre en place une gestion durable de cet habitat. Enfin, sur les stations où les formations à Genêt purgatif sont colonisées par des ligneux et qu'aucune action mécanique ne peut être pratiquée, le brûlis adapté, c'est-à-dire qui ne détruit pas les rhizomes, les banques de graines et ne consomme pas l'humus, peut être utilisé.

HABITATS NATURELS	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE	ENJEU DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	SURFACE CONCERNEE	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
6120* - Pelouses calcaires de sables xériques*	Fort	Fort	Très Fort	1	0,54 ha	Les pelouses calcaires des sables xériques se retrouvent sur les sables et graviers stabilisés de la basse vallée de l'Eyrieux. L'ouverture de ces milieux est octroyée par la dynamique fluviale qui rajeunit constamment les cortèges ou l'action des lapins mais qui permet aussi la colonisation de ces groupements par des espèces exogènes. La gestion préconisée visera à maintenir ces peuplements par l'hydrodynamique naturelle des cours d'eau et de mettre en place des actions de suivi et de limitation des espèces invasives.
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)*	Assez fort	Assez fort	Fort	2	1 207,35 ha	Les pelouses du <i>Festuco-Brometalia</i> sont relativement courantes sur l'aire d'étude, cependant quelques associations, souvent d'altitude, sont originales et spécifiques de cette portion de territoire. Elles connaissent une dynamique de fermeture sur les versants abandonnés par l'activité agropastorale, à l'inverse elles peuvent être surpâturées localement sur les sommets de certains serres. La gestion préconisée s'oriente vers des pratiques de pâturage et/ou de fauche en adéquation avec le maintien de cet habitat.
6230* - Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	Assez fort	Assez fort	Assez fort	2	9,98 ha	Les formations à <i>Nardus</i> se localisent localement sur les parcours des hauts sommets des Boutières. Globalement bien conservées elles subissent deux dynamiques néfastes: - Une fermeture des prairies par abandon des pratiques lié à la difficulté d'accès et d'exploitation des parcelles (souvent en fond de vallée ou en terrasse), - Un surpâturage. La gestion s'oriente vers des pratiques adaptées telles que du pâturage extensif associé à de la fauche.
6410 - Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	Fort	Assez fort	Assez fort	1	17,14 ha	Les prairies à <i>Molinia</i> et bas marais à Joncs sont rares. Ils s'observent ponctuellement dans certains fonds de vallée ou dépression ainsi que dans les replats des versants. Ils sont soit surpâturés soit sous-pâturés ou globalement bien gérés par une pâture extensive suivi d'une fauche. Ces pratiques culturales impliquent différentes problématiques qui nécessitent alors la mise en œuvre de mesures de gestion appropriées : - Une ré-ouverture mécanique puis un pâturage extensif sont préconisés dans le cas d'une fermeture du milieu ; - Une baisse du chargement (kg de poids vif/ha/durée du pâturage) pour les milieux surpâturés ne pouvant techniquement pas être fauchés serait souhaitable ; - Etc.
6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Modéré	Faible	Faible	3	21,79 ha	Les mégaphorbiaies sont peu représentées. Elles prennent la forme d'hélophytes graminéens le long des cours d'eau ou d'ourlets autour des plans d'eaux artificiels ou en lisière forestière. Ces milieux ne nécessitent pas de mesures spécifiques particulières. Elles bénéficieront toutefois des actions visant à rétablir une fonctionnalité hydraulique naturelle.
6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	Assez fort	Modéré	Modéré	2	760,89 ha	Les formations à <i>Nardus</i> se localisent localement sur les parcours des hauts sommets des Boutières. Globalement bien conservées elles subissent deux dynamiques néfastes: - Une fermeture des prairies par abandon des pratiques lié à la difficulté d'accès et d'exploitation des parcelles (souvent en fond de vallée ou en terrasse), - Un surpâturage. La gestion s'oriente vers des pratiques adaptées telles que du pâturage extensif associé à de la fauche.
6520 - Prairies de fauche de montagne	Assez fort	Assez fort	Assez fort	2	9 ha	Les prairies de fauche sont peu représentées mais sont marquées par des pratiques agricoles assez extensives (fauche et pâturage). Deux dynamiques néfastes peuvent toutefois être observées : - Une fermeture des prairies par abandon des pratiques lié à la difficulté d'accès et d'exploitation des parcelles (souvent en fond de vallée ou en terrasse), - Une artificialisation ou fertilisation excessive de certaines prairies. La gestion s'oriente vers des pratiques adaptées telles que du pâturage extensif associé à de la fauche.
8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Faible	Assez fort	Assez fort	3	81,32 ha	Globalement dans un état de conservation favorable, ces végétations chasmophytiques peuvent être localement impactées par la pratique de l'escalade. Le principe de non gestion sera privilégié, conjugué à un accompagnement des activités de loisir.
8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	Modéré	Assez fort	Assez fort	3	75,28 ha	Globalement dans un état de conservation favorable, ces pelouses vivaces pionnières peuvent être localement impactées par le pâturage au niveau des serres et dans une moindre mesure par la pratique de la randonnée. La gestion consistera à limiter le surpâturage au niveau de certaines localités.

HABITATS NATURELS	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE	ENJEU DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	SURFACE CONCERNEE	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
91E0* - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)*	Assez fort	Assez fort	Assez fort	2	142,05 ha	Cet habitat dessine un linéaire le long de l'Eyrieux et de certains de ces affluents principaux. Il subit toutefois deux dynamiques néfastes : - une fragmentation et une régression de sa surface liée à sa chenalisation, l'urbanisation et l'agriculture, - une dégradation de sa typicité liée à un envahissement par des espèces invasives. De surcroît il héberge un lot d'espèces spécifiques (faunistiques et floristique) et joue un rôle majeur de corridor. Les gestions préconisées viseront à maintenir les peuplements naturels tout en confortant le continuum et de mettre en place des actions de suivi et de limitation des espèces invasives.
9120 - Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboris</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	Modéré	Assez fort	Assez fort	2	1389,42 ha	La mesure est la non gestion pour favoriser des îlots de peuplements mûre et sénescents permettant de s'approcher de l'état dynamique et de conservation visée par les cahiers d'habitat. Cette non intervention sera également bénéfique pour les cortèges d'espèces saproxyliques. En cas de gestion forestière une exploitation spécifique adaptée devra être mise en œuvre afin de préserver localement des îlots de vieillissement et certains sous-bois patrimoniaux (ex : formation spécifique à Houx).
9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betulii</i>	Modéré	Assez fort	Modéré	2	494,57 ha	
92A0 - Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	Fort	Fort	Fort	1	41,34 ha	Cet habitat dessine un linéaire étroit ou des tâches déconnectées le long de la basse vallée de l'Eyrieux où il se retrouve en limite septentrionale de son aire de répartition. Il subit malheureusement deux dynamiques néfastes : - une fragmentation et une régression de sa surface liée à l'urbanisation et l'agriculture, - une dégradation de sa typicité liée à un envahissement par des espèces invasives. De surcroît il héberge un lot d'espèces spécifiques (faunistiques et floristique) et joue un rôle majeur de corridor. Les gestions préconisées viseront à maintenir les peuplements naturels tout en confortant le continuum et de mettre en place des actions de suivi et de limitation des espèces invasives.
9260 - Forêts de <i>Castanea sativa</i>	Fort	Assez fort	Assez fort	2	4 841,55 ha	Les forêts de Châtaigniers sont omniprésentes sur le site Natura 2000, toutefois peu d'entre elles sont encore exploitées. L'habitat se retrouve plus sous la forme de taillis mixtes châtaignier-feuillus ou résineux. Dans cet état de fait deux orientations de gestion sont privilégiées : - Le maintien voir la remise en culture des vergers abritant des arbres remarquables et/ou une strate arbustive intéressante d'un point de vue patrimonial (ex : landes à Myrtilles), - Favoriser la transition des taillis mixte châtaignier-feuillus ou résineux vers des boisements mûres « climaciques ».
9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	Faible	Modéré	Modéré	3	1,36 ha	

Tableau 1 : Evaluation des enjeux de conservation et des priorités d'action pour les habitats d'intérêt communautaire

I.1.2. Les enjeux de conservation des espèces

Les espèces listées ci-dessous sont toutes inscrites à l'annexe II, IV et V de la Directive Habitats et bénéficient d'un statut de protection règlementaire nationale. Ce tableau permet d'indiquer l'état de conservation de chaque espèce de la directive, son degré d'isolement, ainsi que sa valeur patrimoniale locale évaluée à dire d'expert.

DH II, IV, V = Annexes de la Directive Habitats-Faune-Flore	PN = Protection nationale	PR = Protection régionale
Statut régional (statut de menace de l'IUCN) :		
EX : Eteint	EN : En danger	LC : Préoccupation mineure
EW : Eteint à l'état sauvage	VU : Vulnérable	DD : Données insuffisantes
CR : En danger critique d'extinction	NT : Quasi-menacée	NE : Non-évalué

L'évaluation des enjeux de conservation des espèces a permis de distinguer 4 catégories selon le niveau d'enjeu :

- Les espèces à enjeux forts
- Les espèces à enjeux assez forts :
- Les espèces à enjeux modérés :
- Les espèces à enjeux faibles :

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	NB DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
FLORE										
1900	Spiranthe d'été <i>Spiranthes aestivalis</i>	DH IV	PN	VU	Information non disponible	Assez fort	Forte	Forte	1	Au sein du site Natura 2000 de la vallée de l'Eyrieux, ce taxon est connu sur deux stations, localisées sur les communes de Creysseilles et de Saint-Michel-de-Chabrillanoux. Les populations connues sur site représentent un effectif réduit à environ une vingtaine d'individus. Ainsi, au vue des connaissances actuelles, le site Natura 2000 ne porte pas de responsabilité particulière vis-à-vis de la conservation de l'espèce dans le sud-est du Massif Central - Ponctuellement, favoriser la coupe manuelle des formations ligneuses bordant les petits ruisseaux temporaires (valorisation en bois de chauffe) ; - Suivre l'état de la population présente sur site (stations connues et recherche de nouveaux groupes d'individus) ; - Veille vis-à-vis du piétinement ou de la réalisation de travaux et l'artificialisation de milieu.
/	Ciste de Pouzolz <i>Cistus Pouzolzii</i>	/	PN	/	Information non disponible	Modéré	Très forte	Très forte	1	Ponctuellement, favoriser la coupe manuelle des hauts ligneux (notamment bruyère arborée et Pins). Suivre l'état de conservation des populations connues. Rechercher la présence d'autres stations sur le site Natura 2000.
/	Spergulaire des moissons <i>Spergula segetalis</i>	/	/	CR	Information non disponible		Très forte	Très forte	1	- Ponctuellement, favoriser la coupe manuelle des formations ligneuses bordant les stations localisées ; - Suivre l'état de conservation des stations concentrant la majeure partie des effectifs.
/	Illécèbre verticillé <i>Illecebrum verticillatum</i>	/	/	CR	Information non disponible		Fort	Fort	1	
/	Epipactis du Castor <i>Epipactis fibri</i>	/	/	EN	Information non disponible	Fort	Très forte	Très forte	1	- Espèce menacée par l'exploitation des boisements rivulaires et d'introgessions (pollutions génétiques) par des cultivars horticoles. Cette espèce est donc sensible au bon état des ripisylves. Il est donc important d'éviter d'exploiter les secteurs où l'espèce est présente ; - Mettre en place des îlots de vieillissement dans les zones de présence d'espèce avec sélection des peupliers indigènes et élimination des cultivars ; - Suivi des populations, qui constituent également un bon indicateur de l'intégrité des ripisylves.

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	NB DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
MAMMIFERES										
1337	Castor d'Europe <i>Castor fiber</i>	DH II, IV et V	PN	LC	105	Modéré	Assez fort	Modéré	2	Espèces relativement bien présentes sur l'ensemble du réseau hydrographique du site B6. - Conserver des profils d'écoulement compatibles avec une ichthyofaune en bon état de conservation. Gestion des activités de loisirs liés aux rivières ;
1355	Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	DH II et IV	PN	CR	200	Modéré	Forte	Assez fort	2	- Communiquer/sensibiliser les agriculteurs (arboriculture en bordure de cours d'eau), des pêcheurs, des microcentraliers.
1360	Genette commune <i>Genetta genetta</i>	DH V	PN	LC	/	Modérée	Modérée	Modérée	2	Peu de données disponibles sur cette espèce dans le site B6. - Maintenir et/ou recréer le réseau bocager et les haies sur les parcelles agricoles ; - Gérer la forêt par petites parcelles, ne prélever que des arbres sélectionnés et encourager les feuillus ; - Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art ; - Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.
1361	Lynx boréal <i>Lynx lynx</i>	DH II, IV et V	PN	VU	60	non qualifiable	non qualifiable	non qualifiable	/	Une observation sur la commune de Vernoux en Vivarais, à proximité du site B6. - Participation à l'observatoire de suivi de l'espèce.
5560	Campagnol amphibie <i>Arvicola sapidus</i>	/	PN	CR	/	Modéré	Assez forte	Modéré	2	Peu de données disponibles sur cette espèce dans le site B6. - Participation à l'observatoire de suivi de l'espèce.
CHAUVES-SOURIS										
1303	Petit rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	DH II et IV	PN	EN	652	Modéré	Forte	Assez fort	2	Très bien représenté au sein du site. Nombreux gîtes connus. (St-Pierreville/St-Vincent-de-Durfort). - Maintenir des haies, des pâtures et prairies de fauche, limitation de l'emploi de pesticides... ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau ; - Conserver les gîtes existants et maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti ; - Limiter/adapter les traitements chimiques (charpentes, bords de route) ; - Limiter l'emploi de vermifuges à base d'ivermectine sur le bétail et les remplacer par des produits moins nocifs ; - Adapter et limiter les éclairages publics ; - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).
1304	Grand rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	DH II et IV	PN	CR	690	Assez fort	Forte	Assez fort	2	Observé en gîte dans un château à la Voulte et dans une mine à St-Michel-de-Chabrilanoux. - Limiter/adapter les traitements chimiques (charpentes, bords de route) ; - Adapter et limiter les éclairages publics ; - Améliorer les connaissances concernant la biologie de l'espèce. La recherche des colonies de reproduction, lesquelles peuvent accueillir des effectifs importants et de plus souvent associés au Murin à oreilles échancrées, est hautement prioritaire pour la conservation des populations. Les habitats de chasse de cette espèce mériteraient d'être caractérisés. L'impact sur l'espèce de l'utilisation de certains produits vermifuges à forte rémanence est à préciser ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	NB DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
1308	Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	DH II et IV	PN	EN	405	Modéré	Assez forte	Modéré	2	Un gîte de parturition à St-Julien-du-Gua. Nombreux contacts acoustiques. <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer les habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition forestière, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir et/ou recréer le réseau bocager et les haies sur les parcelles agricoles ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau ; - Adapter et limiter les éclairages publics ; - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce ; la recherche et la caractérisation des gîtes de reproduction de cette espèce et l'étude des terrains de chasse par radiopistage constituent des priorités fortes ; - Maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti ; - Sensibiliser les gestionnaires et propriétaires forestiers à la conservation des chiroptères et aux pratiques qui leurs sont favorables ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).
1309	Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	<ul style="list-style-type: none"> - Espèce ubiquiste et synanthropique ; - Maintenir et/ou recréer du réseau bocager et des haies sur les parcelles agricoles ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti.
1310	Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	DH II et IV	PN	EN	283	Faible	Modérée	Modéré	2	Peu de données (2 contacts acoustiques), individu en transit essentiellement. L'espèce se déplace sur de longues distances. <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Préservation des gîtes de reproduction et d'hivernage en milieu souterrain, limitation ou interdiction de leur accès au public ; - Sensibiliser les utilisateurs du monde souterrain, les gestionnaires forestiers et les acteurs du monde agricole à la préservation des Chiroptères ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce (recherche de colonies de reproduction, caractérisation des habitats de chasse, étude des échanges populationnels entre gîtes de reproduction et d'hivernation, étude de la mortalité provoquée par les parcs éoliens,...) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants).

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	NB DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
1312	Noctule commune <i>Nyctalus noctula</i>	DH IV	PN	DD	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce forestière, peu connue en gîte. <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préservation des gîtes de reproduction et d'hivernage en bâti et milieu souterrain ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.
1314	Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce courante des milieux aquatiques. <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préserver les gîtes de reproduction en bâti ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.
1317	Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i>	DH IV	PN	DD	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce migratrice, peu de gîtes sont connus en Rhône-Alpes. La définition de son statut reste à définir au niveau régional. <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer les habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition forestière, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir et/ou recréer le réseau bocager et les haies sur les parcelles agricoles ; - Gérer la forêt par petites parcelles, ne prélever que des arbres sélectionnés et encourager les feuillus. - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau ; - Adapter (éclairer vers le bas par exemple) et limiter les éclairages publics ; - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce ; la recherche et la caractérisation des gîtes de reproduction de cette espèce et l'étude des terrains de chasse par radiopistage constituent des priorités fortes. Maintenir un réseau de gîtes potentiels par la création d'îlots de vieillissement ; - Sensibiliser les gestionnaires et propriétaires forestiers à la conservation des chiroptères et aux pratiques qui leurs sont favorables. Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris).
1320	Murin de Brandt <i>Myotis brandtii</i>	DH IV	PN	EN	/	Modéré	Modérée	Modéré	2	Espèce forestière, aucun gîte de reproduction connu et peu de donnée sur la phénologie de l'espèce.

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	NB DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
1321	Murin à oreilles échanquées	DH II et IV	PN	VU	501	Modéré	Forte	Modéré	2	<p>Contacté essentiellement en ripisylve. Pas de colonie connue sur le territoire B6</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2 km autour des colonies connues (maintien de haies, des prairies permanentes, limitation de l'emploi de pesticides...). - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Protéger les gîtes de reproduction et d'hivernage (épigés ou hypogés) ; - Conserver les gîtes existants et maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti ; - Limiter ou adapter les traitements chimiques (charpente, bords de route) ; - Sensibiliser le public, les gestionnaires forestiers et les agriculteurs à l'utilité des chiroptères et à leur protection ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).
1322	Murin de Natterer <i>Myotis nattereri</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	<p>L'espèce est forestière et assez répandue, les actions menées pour le Murin de Bechstein seront bénéfiques aussi au Murin de Natterer.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt. - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préserver les gîtes de reproduction en bâti ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.
1323	Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	DH II et IV	PN	EN	330	Assez fort	Forte	Assez fort	2	<p>Espèce forestière qui est discrète et difficile à trouver en gîte. Plusieurs contacts acoustiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer les habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition forestière, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir et/ou recréer le réseau bocager et les haies sur les parcelles agricoles ; - Gérer la forêt par petites parcelles, ne prélever que des arbres sélectionnés et encourager la création d'îlots de sénescence et le vieillissement naturel des forêts ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau ; - Adapter et limiter les éclairages publics ; - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce ; la recherche et la caractérisation des gîtes de reproduction de cette espèce et l'étude des terrains de chasse par radiopistage constituent des priorités fortes ; - Maintenir un réseau de gîtes potentiels dans par la création d'îlots de vieillissement ; - Sensibiliser les gestionnaires et propriétaires forestiers à la conservation des chiroptères et aux pratiques qui leurs sont favorables ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	NB DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
1324/ 1307	Grand/Petit murin <i>Myotis myotis/ blythii</i>	DH II et IV	PN	VU	631/222	Modéré	Assez forte	Modéré	2	<p>Pas de colonie connue dans ce secteur du département. Espèce à fort pouvoir de déplacement. Plusieurs contacts acoustiques. Gîtes à St-Pierreville et St-Julien-Labrousse.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir des haies, des pâtures et prairies de fauche...); - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau ; - Maintenir et restaurer les corridors écologiques en forêt et entre massifs forestiers ; - Maintenir et restaurer les habitats de chasse en diversifiant la structure et la composition forestière et en interdisant l'utilisation de traitements insecticides en forêt ; - Limiter/adapter les traitements chimiques (charpentés, bords de route) ; - Adapter et limiter les éclairages publics ; - Protéger les sites de reproduction et d'hibernation ; - Conserver les gîtes existants et maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti ; - Sensibiliser les utilisateurs du monde souterrain, le grand public, les professionnels de la rénovation et les acteurs du monde agricole à la préservation des chauves-souris ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce. La recherche de colonies de reproduction (par radiopistage par exemple) est prioritaire ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).
1326	Oreillard roux <i>Plecotus auritus</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	<p>L'agriculture est encore présente et la mosaïque de milieux lui est favorable.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer les habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition forestière, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir et/ou recréer du réseau bocager et des haies sur les parcelles agricoles ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce ; la recherche et la caractérisation des gîtes de reproduction de cette espèce et l'étude des terrains de chasse par radiopistage constituent des priorités fortes ; - Maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti.
1327	Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	DH IV	PN	VU	/	Faible	Faible	Faible	3	<p>Espèce ubiquiste et synanthropique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préserver les gîtes de reproduction en bâti ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.
1328	Grande noctule <i>Nyctalus lasiopterus</i>	DH IV	PN	DD	/	Modéré	non qualifiable	non qualifiable	-	<p>Contactée par le GCRA en transit à Chalencon et St-Jean-Chambre (hors B6). L'absence de gîte connu et le faible nombre de données disponibles constituent un frein à l'évaluation de sa patrimonialité.</p>

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	NB DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
1329	Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	L'agriculture est encore présente et la mosaïque de milieux lui est favorable. <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer les habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition forestière, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir et/ou recréer du réseau bocager et des haies sur les parcelles agricoles. - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce ; la recherche et la caractérisation des gîtes de reproduction de cette espèce et l'étude des terrains de chasse par radiopistage constituent des priorités fortes ; - Maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti.
1330	Murin à moustaches <i>Myotis mystacinus</i>	DH IV	PN	NA	/	Faible	Faible	Faible	3	Les gîtes de parturition connus sont en bâti. <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt. - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires). - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants). - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle. - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris). - Préserver les gîtes de reproduction en bâti. - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.
1331	Noctule de Leisler <i>Nyctalus Leisleri</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce forestière, la présence de gîtes de reproduction est peu connue en Rhône-Alpes. <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préserver les gîtes de reproduction en bâti ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.
1333	Molosse de Cestoni <i>Tadarida teniotis</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	L'espèce a un fort pouvoir de déplacement et peu de gîtes sont connus du fait de son caractère rupestre.

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	NB DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
2016	Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce ubiquiste et synanthropique. <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préserver les gîtes de reproduction et d'hivernage en bâti et milieu souterrain ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.
5003	Murin d'Alcathoe <i>Myotis alcathoe</i>	DH IV	PN	NA	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce forestière qui gîte dans les arbres. Sa récente découverte fait d'elle une espèce encore mal connue. <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle. - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préserver les gîtes de reproduction en bâti ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.
5009	Pipistrelle pygmée <i>Pipistrellus pygmaeus</i>	DH IV	PN	/	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce ubiquiste appréciant les milieux aquatiques. <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préserver les gîtes de reproduction et d'hivernage en bâti et milieu souterrain ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce (recherche de colonies de reproduction, caractérisation des habitats de chasse, étude des échanges populationnels entre gîtes de reproduction et d'hibernation, étude de la mortalité provoquée par les parcs éoliens,...).

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	NB DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
5365	Vespère de Savi <i>Hypsugo savii</i>	DH IV	PN	NT	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce ubiquiste et synanthropique appréciant les milieux aquatiques. <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préserver les gîtes de reproduction en bâti ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.
AMPHIBIENS										
/	Pélodyte ponctué <i>Pelodytes punctatus</i>	-	PN	VU	/	Faible	Modérée	Modéré	2	Liée au maintien de zones humides (mares ou écoulement) temporaires ou sub-permanentes.
1212	Grenouille rieuse <i>Rana ridubenda</i>	DH V	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce ubiquiste et plastique.
/	Crapaud commun <i>Bufo bufo</i>	-	PN	NT	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce plastique et peu exigeante.
/	Salamandre tachetée <i>Salamandra salamandra</i>	-	PN	NT	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèces relativement bien présentes sur l'ensemble du réseau hydrographique du site B6.
2355	Triton alpestre <i>Ichthyosaura alpestris</i>	DH IV	PN	VU	/	Faible	Faible	Faible	3	Peu de données disponibles sur cette espèce dans le site B6. <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les connaissances sur cette espèce.
/	Triton palmé <i>Lissotriton helveticus</i>	-	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	Peu de données disponibles sur cette espèce dans le site B6. <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les connaissances sur cette espèce.
1191	Alyte accoucheur <i>Alytes obstetricans</i>	DH IV	PN	NT	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce pionnière appréciant les milieux remaniés et sableux.
1193	Sonneur à ventre jaune <i>Bombina variegata</i>	DH II	PN	EN	161	Faible	Forte	Assez fort	2	L'espèce est bien suivie sur la vallée de l'Eyrieux mais la population reste restreinte et isolée. La population de la Gluèyre est l'une des principales connue en Ardèche. Etudes en cours (PNA). <ul style="list-style-type: none"> - Restaurer les continuités écologiques : effacement des ouvrages hydrauliques hors d'usage, protection des stations les plus sensibles ; - Suivre les populations ; - Communiquer/sensibiliser les professionnels et le grand public.
1205	Rainette méridionale <i>Hyla meridionalis</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce plastique et commune notamment dans la basse vallée de l'Eyrieux.
1209	Grenouille agile <i>Rana dalmatina</i>	DH IV	PN	NT	/	Faible	Modérée	Modéré	2	Espèce liée au maintien de mares ou aux écoulements temporaires dans des configurations boisées.
1213	Grenouille rousse <i>Rana temporaria</i>	DH V	PN	LC	/	Faible	Modérée	Modéré	2	Espèce précoce, ces sites de ponte sont aussi bien des mares permanentes que temporaires.

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	NB DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
REPTILES										
/	Lézard ocellé <i>Timon lepidus</i>	/	PN	CR	/	Modérée	Forte	Assez fort	2	Une station est connue à Saint-Etienne-de-Serres (PNA Lézard ocellé) et des mentions de présence à Saint-Laurent-du-Pape et à Saint-Maurice-en-Chalencon (C. FAUGIER). - Maintenir les milieux ouverts et semi-ouverts ; - Favoriser l'activité agro pastorale ; - Maintenir et restaurer les terrasses ; - Reconnecter les populations ; - Identifier et suivre les noyaux de population.
1256	Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce certainement la plus répandue sur le secteur B6. Pas de gestion spécifique préconisée.
1283	Coronelle lisse <i>Coronella austriaca</i>	DH IV	PN	NT	/	Faible	Faible	Faible	3	La discrétion et la difficulté de la distinguer de la Coronelle girondine sans manipulation semble être une explication du faible nombre de données sur l'espèce. Pas de gestion spécifique préconisée, mais de l'information et de la sensibilisation.
2428	Lézard catalan <i>Podarcis liolepis</i>	/	PN	LC	/	Faible	Modéré	Modéré	2	Espèce souvent confondue avec le Lézard des murailles. Pas de gestion spécifique préconisée.
2432	Orvet <i>Anguis fragilis</i>	/	PN	VU	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce discrète affectionnant les milieux frais, bien présente au sein du département. Pas de gestion spécifique préconisée, mais de l'information et de la sensibilisation.
2452	Coronelle girondine <i>Coronella girondica</i>	/	PN	NT	/	Faible	Modéré	Modéré	2	Espèce localement présente sur le site. Recherche des habitats ouverts et semi-ouverts avec une bonne exposition au soleil. Pas de gestion spécifique préconisée, mais de l'information et de la sensibilisation.
2467	Couleuvre vipérine <i>Natrix maura</i>	/	PN	VU	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce inféodée aux milieux aquatiques. Elle est présente dans la majorité des cours d'eau du site. Pas de gestion spécifique préconisée, mais de l'information et de la sensibilisation.
2469	Couleuvre à collier <i>Natrix natrix</i>	/	PN	NT	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce inféodée aux milieux aquatiques, sa présence est commune sur le territoire de B6. Pas de gestion spécifique préconisée, mais de l'information et de la sensibilisation.
2471	Vispère aspic <i>Vipera aspis</i>	/	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	L'espèce est présente sur tout le territoire B6 à la faveur des milieux xérique. Pas de gestion spécifique préconisée, mais de l'information et de la sensibilisation.
5179	Lézard vert <i>Lacerta billineta</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce ubiquiste et très répandue. Pas de gestion spécifique préconisée.
5670	Couleuvre verte et jaune <i>Hierophis viridiflavus</i>	DH IV	PN	NT	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce colonisant préférentiellement les haies et lisières. Pas de gestion spécifique préconisée, mais de l'information et de la sensibilisation.
6091	Couleuvre d'Esculape <i>Zamenis longissimus</i>	DH IV	PN	NT	/	Faible	Faible	Faible	3	La plus arboricole des couleuvres présentes sur le territoire de B6. L'altitude semble être un frein à sa répartition géographique. Elle est connue jusqu'à Creysseilles. Pas de gestion spécifique préconisée, mais de l'information et de la sensibilisation.
INVERTEBRES										
1036	Cordulie splendide <i>Macromia splendens</i>	DH II et IV	PN	VU	17	Modéré	Très forte	Fort	1	Espèce en limite d'aire de répartition : Présence avérée en 2013 par Naturalia sur l'Eyrieux et la Gluère (St-Sauveur-de-Montagut). D'autres contacts ont été réalisés en 2014 par le groupe Sympetrum. - Améliorer les connaissances locales sur l'espèce (aire d'occupation, état de conservation de la population).

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	NB DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
1044	Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	DH II et IV	PN	Liste orange	179	Fort	Assez forte	Fort	1	Population à confirmer, probablement isolée sur l'Eyrieux (St-Fortunat et Dunière). - Découvrir et suivre la ou les populations reproductrices potentielles.
/	Coléoptères saproxyliques (<i>Dermestes sanguinicollis</i> , <i>Brachygonus ruficeps</i> , <i>Lacon quercus</i> , <i>Eucnemis capucina</i> , <i>Hypulus quercinus</i> , <i>Teredus cylindricus</i> , ...)	/	/	/	/	Modéré	Très forte	Fort	1	Cortège à prendre dans son ensemble : caractéristique des vieux peuplements forestiers (d'origine naturelle ou anthropique). - Créer des îlots de vieillissement ; - Adapter la gestion forestière.
1053	Diane <i>Zerynthia polyxena</i>	DH IV	PN	/	/	Fort	Forte	Fort	1	Une population connue en limite d'aire de répartition septentrionale française sur la commune des Ollières-sur-Eyrieux (gestion en cours de mise en oeuvre par le CEN RA et l'association BEED). - Mettre en oeuvre une gestion des milieux ouverts frais/humides ; - Caractériser les populations, etc.
/	Hermite <i>Chazara briseis</i>	/	/	/	/	Fort	Forte	Fort	1	Observation ponctuelle en 2013 à St-Julien-du-Gua. Population à confirmer. Espèce « Vulnérable » en forte régression généralisée. - Mettre en oeuvre une gestion des milieux ouverts ; - Identifier l'existence d'une population indigène, etc.
/	Dectique des brandes <i>Gampsocleis glabra</i>	/	/	/	/	Modéré	Modérée	Assez Fort	2	Espèce en régression généralisée, encore bien présente dans ses habitats. - Mettre en oeuvre une gestion des milieux ouverts.
/	Criquet de l'Aigoual <i>Chortippus saulciy algoaldensis</i>	/	/	/	/	Modéré	Modérée	Assez Fort	2	Espèce endémique, assez bien présente dans ses habitats. - Mettre en oeuvre une gestion des milieux ouverts.
/	Azuré des orpins <i>Scolitantides orion</i>	/	/	/	/	Modéré	Assez Forte	Assez Fort	2	Espèce localisée, bien représentée localement dans les zones de falaises bordant les cours d'eau : - Favoriser la non gestion pour les populations en milieu naturel (falaises, gorges) ; - Favoriser une gestion adaptée des bords de route pour les populations anthropogènes.
1058	Azuré du serpolet <i>Maculinea arion</i>	DH IV	PN	/	/	Assez Fort	Modérée	Assez Fort	2	Bonne représentativité sur le site B6, particulièrement sur les coteaux ensoleillés. Espèce en régression dans les milieux collinaires. - Mettre en oeuvre une gestion des milieux ouverts ; - Suivre les populations présentes sur le site.
/	Mercure <i>Arethusana arethusana</i>	/	/	/	/	Assez Fort	Modérée	Modéré	2	Population le long de la Gluère (Gluiras et St-Sauveur-de-Montagut) Espèce en régression généralisée. - Mettre en oeuvre une gestion des milieux ouverts ; - Suivre les populations présentes sur le site.
1041	Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i>	DH II et IV	PN	VU	98	Faible	Assez forte	Modéré	2	Espèce assez bien représentée : présente sur l'Eyrieux : limite aval représentée par le pont de St-Fortunat, limite amont connue : St-Julien-Labrousse. Espèce bien présentes aux confluences de l'Eyrieux avec la Dunière et la Gluère. - Mettre en place un suivi des populations d'anisoptères.
1065	Damier de la succise <i>Euphydryas aurinia</i>	DH II	PN	LC	279	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	- Rechercher des prairies favorables à l'espèce dans le site B6 (présence de la Succise des prés) ; - Améliorer la connaissance de l'espèce : recherche de zone de présence (observation d'individus volants) et de reproduction (recherche des nids communautaire sur la plante hôte).

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	NB DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
1074	Laineuse du Prunellier <i>Eriogaster catax</i>	DH II et IV	PN	DD	52	Modéré	Forte	Assez forte	2	L'espèce est relativement connue en Ardèche, celle-ci ayant fait l'objet d'une enquête nationale par l'OPIE. Une seule station est référencée en limite sud du périmètre B6, sur la commune d'Ajoux. Elle est issue d'une donnée du CEN Rhône-Alpes. - Maintenir du pastoralisme extensif dans les zones où l'espèce est présente ou potentiellement présente; - Améliorer la connaissance de l'espèce : recherche de zone de présence (observation d'individus volants) et de reproduction (recherche des nids communautaire sur la plante hôte).
1083	Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	DH II	/	/	344	Faible	Faible	Faible	3	Espèces ne présentant pas d'enjeu de conservation notable, elle doit être considérée comme espèce parapluies des cortèges saproxylophages.
1088	Grand Capricorne <i>Cerambyx cerdo</i>	DH II et IV	PN	LC	199	Faible	Faible	Faible	3	
/	Petit Mars changeant <i>Apatura ilia</i>	/	/	/	/	Faible	Faible	Faible	2	Espèce discrète, localement inféodée aux ripisylves. - Conserver les boisements rivulaires.
/	Proserpine <i>Zerynthia rumina</i>	/	PN	LC	/	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	- Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.
1057	Apollon <i>Parnassus apollo</i>	DHIV	PN	LC	/	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	- Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.
1050	Mangicienne dentelée <i>Saga pedo</i>	DH IV	PN	/	/	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	- Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.
6167	Gomphe à pattes jaunes <i>Gomphus flavipes</i>	DH II et IV	PN	/	/	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	- Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.
AVIFAUNE										
A084	Busard cendré <i>Circus pygargus</i>	DO I	PN	EN	202	Assez fort	Fort	Fort	1	Présence très localisée sur le site. - Favoriser le maintien des zones semi-ouvertes (landes) en maintenant et développant des systèmes agro-pastoraux extensifs et la réouverture de milieux fermés ; - Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.
A0379	Bruant ortolan <i>Emberiza hortulana</i>	DO I	PN	EN	122	Assez fort	Fort	Fort	1	Espèce bien présente dans la partie sud-ouest du site (Issamoulenc). - Maintenir une agriculture extensive et des habitats semi-ouverts ; - Maintenir des parcelles agricoles de petites tailles sur les serres, ainsi que l'élevage extensif ; - Favoriser la présence d'un réseau boisé ponctuel (haies, bosquets) et d'une strate arbustive conséquente (landes à genêts) ; - Définir de manière exhaustive la répartition de l'espèce au sein du site B6 et améliorer les connaissances sur son écologie et l'utilisation faite des différents habitats existants.
A350	Grand corbeau <i>Corvus corax</i>	/	PN	LC	1	Faible	Modéré	Modéré	2	Observé sur la commune de Gilhac-et-Bruzac à la faveur des zones de falaises et des vieux ouvrages (vestige de châteaux).

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	NB DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
/	Martinet à ventre blanc <i>Apus melba</i>	/	PN	EN	46	Faible	Modéré	Modéré	2	Se reproduit sur la commune des Ollières, au niveau des toitures des maisons situées au bord de l'Eyrieux. - Réaliser des prospections afin d'identifier de nouveaux couples nicheurs et préserver le bâti le cas échéant ; - Identifier les sites de reproduction en contexte urbanisé et préconiser des mesures de gestion sur ces bâtiments (calendrier de travaux, préservation des nids) ; - Affiner les connaissances sur l'écologie et la répartition de l'espèce au sein du site B6 via des études et des enquêtes spécifiques.
A080	Circaète-Jean-le-blanc <i>Circaetus gallicus</i>	DO I	PN	EN	209	Modéré	Modéré	Modéré	2	Espèce qui semble encore bien représentée en Ardèche. Deux aires identifiées sur le site B6 (St-Fortunat et Vernoux). - Maintenir des zones ouvertes et semi-ouvertes utilisées comme zones de chasse pour l'espèce, en maintenant et développant des systèmes agro-pastoraux extensifs et la réouverture de milieux fermés ; - Mettre en œuvre une gestion raisonnée des massifs boisés ; - Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.
A074	Milan royal <i>Milvus milvus</i>	DO I	PN	LC	250	Faible	Assez fort	Modéré	2	Un juvénile observé lors de la période d'émancipation (Pranles). L'espèce n'est pas connue comme nicheuse à proximité. Des prospections approfondies permettraient de définir le statut de cette espèce dans le secteur des Boutières. - Maintenir des zones favorables pour la reproduction ; - Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.
A136	Petit gravelot <i>Charadrius dubius</i>	DO I	PN	LC	126	Modéré	Modéré	Modéré	2	Présence dans la basse vallée de l'Eyrieux à la faveur des bancs de galets. Nidification avérée sur la commune de Beauchastel. - Conserver une dynamique alluviale naturelle permettant la création de grèves et de bancs de galets ; - Favoriser la préservation des zones de reproduction (action de sensibilisation, gestion) ; - Améliorer les connaissances sur l'espèce au sein du site (Répartition, écologie).
A338	Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	DO I	PN	NT	309	Faible	Modéré	Modéré	2	Présence avérée au sud-ouest du site dans les zones pâturées avec présence de buissons bas, de haies, et disponibilité importante d'insectes. - Maintenir et développer des systèmes agro-pastoraux extensifs et réouvrir les milieux fermés ; - Maintenir une strate arbustive et des réseaux de haies ; - Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.
A224	Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>	DO I	PN	CR	175	Faible	Faible	Modéré	2	Un seul point de contact à Gilhac-et-Bruzac. Maintenir les habitats de transition et les boisements clairsemés. - Maintenir et développer des systèmes agro-pastoraux extensifs et réouvrir les milieux fermés ; - Limiter les coupes rases ; - Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.
A302	Fauvette pitchou <i>Sylvia undata</i>	DO I	PN	NT	118	Faible	Modéré	Modéré	2	Landes à genêts purgatifs au sommet des serres (Albon-d'Ardèche et Issamoulenc). Préserver les secteurs de landes à genêts, via l'élevage extensif. - Maintenir et développer des systèmes agro-pastoraux extensifs et réouvrir les milieux fermés ; - Maintenir des landes à genêts sur les secteurs des serres ; - Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	NB DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
A246	Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	DO I	PN	LC	246	Faible	Modéré	Modéré	2	<ul style="list-style-type: none"> - Prioriser le maintien des zones de transition semi-ouvertes ; - Maintenir des parcelles agricoles de petites tailles sur les Serres, ainsi que l'élevage extensif et les zones de boisements clairsemés ; - Définir de manière exhaustive la répartition de l'espèce au sein du site B6 ; - Améliorer les connaissances sur l'écologie et l'utilisation faite par cette espèce des différents habitats existants.
A073	Milan noir <i>Milvus migrans</i>	DO I	PN	LC	355	Faible	Faible	Faible	3	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver les boisements rivulaires (gestion raisonnée des boisements) ; - Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et des enquêtes spécifiques.
A072	Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	DO I	PN	LC	339	Faible	Faible	Faible	3	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le maintien des zones boisées mixtes, les effets de lisières et les zones de clairières ; - Définir l'utilisation spatiale du site B6 par l'espèce en période de reproduction.
A078	Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i>	DO I	PN	VU	39	Faible	Modéré	Faible	3	<ul style="list-style-type: none"> - Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et des enquêtes spécifiques.
A264	Cincle plongeur <i>Cinclus cinclus</i>	/	PN	LC	1	Faible	Modéré	Faible	3	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau ; - Maintenir une qualité physico-chimique des cours d'eau et prévenir des pollutions.
A018	Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i>	/	PN	LC	1	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée. Pas de gestion spécifique préconisée.
/	Monticole bleue <i>Monticola solitarius</i>	/	/	LC	/	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée. Pas de gestion spécifique préconisée.
A255	Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i>	DO I	PN	LC	133	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée. Pas de gestion spécifique préconisée.
ESPECES AQUATIQUES										
1092	Ecrevisse à pattes blanches <i>Austroptatomobius pallipes</i>	DH II	PN	V	229	Très Fort	Forte	Très fort	1	<p>En plus du risque lié à la dégradation de l'habitat, l'espèce est menacée par les espèces invasives d'écrevisse, plus compétitives et moins exigeantes en termes de qualité de l'eau et d'habitat, et porteuses saines d'un champignon pathogène pour les écrevisses à pattes blanches (<i>Aphanomyces astaci</i> - responsable de l'aphanomyose encore appelée peste de l'écrevisse).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préserver la qualité physico-chimique et hydrologique des cours d'eau ; notamment améliorer la qualité du rejet de la station d'épuration de Saint-Pierreville ; - Eviter toute modification de l'habitat : éviter le piétinement des berges par le bétail (destruction des habitats de berges et augmentation des matières en suspension), notamment sur le Ru des Coins (en amont du pont de la RD244), proposé au classement frayère pour l'espèce au titre de la loi L 432-3 du code de l'environnement ; - Limiter les prélèvements d'eau pour éviter l'assèchement de certains tronçons et toute modification du régime hydrologique ; - Continuer les expérimentations d'éradication de <i>P. leniusculus</i>.

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	NB DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
1138	Barbeau méridional <i>Barbus meridionalis</i>	DH II	PN	Mena cé	61	Fort	Forte	Fort	1	Espèce visiblement en forte régression au niveau des tronçons échantillonnés. Il apparaît donc urgent de réactualiser l'étude sur la répartition de l'espèce à l'échelle du bassin versant de l'Eyrieux, sur la base de celui de celui de 2002 afin de préciser la dynamique (négative) de l'espèce et la quantifier. <ul style="list-style-type: none"> - Préserver la qualité physico-chimique et hydrologique des cours d'eau ; - Eviter toute modification et fragmentation de l'habitat (continuité écologique) ; - Limiter les prélèvements d'eau pour éviter l'assèchement de certains tronçons et toute modification du régime hydrologique ; - Prévenir du risque d'hybridation avec le Barbeau fluviatile sur la partie basse des affluents.
1126	Toxostome <i>Parachondrostoma toxostoma</i>	DH II	PN	Mena cé	91	Fort	Forte	Fort	1	Espèce présente essentiellement au niveau de milieux déjà dégradés, d'un point de vue morphologique ou physico-chimique. Vulnérabilité également à la compétition interspécifique avec le Hotu, et au risque d'hybridation. <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce ; - Evaluer le phénomène d'hybridation avec le Hotu
1131	Blageon <i>Telestes souffia</i>	DH II	PN	Mena cé	85	Modéré	Forte	Assez fort	2	Espèce dans sa pleine aire de répartition, dont les populations sont abondantes. <ul style="list-style-type: none"> - Pas de mesure de gestion particulière.
1134	Bouvière <i>Rhodeus amarus</i>	DH II	PN	/	100	Modéré	Assez forte	Assez fort	2	Manque de données et de connaissances au sujet de cette espèce. Risque essentiellement lié au maintien des populations d'unionidae, ces derniers étant sensibles à la qualité de l'eau et des sédiments. <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce.

Tableau 2 : Evaluation des enjeux de conservation et priorité d'action pour les espèces du site B6

I.2. LES FOYERS BIOLOGIQUES DU SITE B6

D'après les différents habitats naturels et espèces présentes sur le site, plusieurs secteurs sont classés remarquables par leurs intérêts d'un point de vue écologique. Ces sites représentent des réservoirs de biodiversité du site B6 d'un point de vue faunistique et floristique.



ZONE A ENJEU DE CONSERVATION	COMMUNES CONCERNEES	RICHESSE BIOLOGIQUE
Le bassin versant du Charnut	Gilhac-et-Bruzac Saint-Fortunat-sur-Eyrieux Saint-Julien-le-Roux Saint-Laurent-du-Pape	Châtaigneraies en taillis. Les cours d'eau et les ripisylves associées abritent le Castor d'Europe. Les habitats d'intérêt communautaire 5110, 6510, 8220, 8230, 9260, 9160
Le bassin versant de la Dunière et du Doulet	Dunière-sur-Eyrieux Saint-Julien-le-Roux Saint-Michel-de-Chabrilanoux Silhac Vernoux-en-Vivarais	La Dunière et ses affluents hébergent le Blageon, le Chevaine et le Goujon. Le Castor d'Europe est présent sur la Dunière et la Loutré a été localisée sur l'Eve. Des espèces d'odonates patrimoniales fréquentent également ce cours d'eau, comme l'Agrion de Mercure, la Cordulie à corps fin et la Cordulie bronzée. La grenouille agile y a trouvé refuge. On peut noter également la présence de l'écrevisse californienne porteuse saine de la peste de l'écrevisse. Pour la flore, la spiranthe d'été est présente sur la commune de Saint-Michel-de-Chabrilanoux. Les habitats d'intérêt communautaire présents : 4030, 5110, 6210, 6410, 6430, 6510, 8220, 8230, 9260, 9160
La Moyenne vallée de l'Eyrieux	Beauvène Chalencon Gluiras Saint-Barthélemy-le-Meil Saint-Julien-Labrousse Saint-Maurice-en-Chalencon Dunière-sur-Eyrieux Saint-Michel-de-Chabrilanoux Saint-Sauveur-de-Montagut	Présence du Sonneur à ventre jaune, de la Loutré d'Europe et du Castor d'Europe. Ce secteur héberge un cortège odonatologique patrimonial et diversifié, la Cordulie splendide, la Cordulie à corps fin. Les habitats d'intérêt communautaire présents : 3150, 3260, 3280, 4030, 5110, 6210, 6430, 6510, 8220, 8230, 91E0*, 9260, 9160

ZONE A ENJEU DE CONSERVATION	COMMUNES CONCERNEES	RICHESSE BIOLOGIQUE
La Haute vallée de l'Eyrieux	Les Nonières Saint-Barthélemy-le-Meil Saint-Julien-Labrousse Saint-Michel-d'Aurance	Présence du Sonneur à ventre jaune, du Castor d'Europe et de la Loutre Les habitats d'intérêts communautaire présents : 3260, 3280, 4030, 6210, 6410, 6430, 6510, 8220, 9120, 91E0*, 9260, 9160
Les îlots	Gilhac-et-Bruzac Beauchastel Saint-Laurent-du-Pape	Forte dynamique des chênaies supraméditerranéennes et des fourrés préforestiers. La pression de pâturage est encore significative au nord de ce secteur. Les habitats d'intérêts communautaire présents : 3260, 6210, 8220, 8230, 9260, 9340
La basse vallée de l'Eyrieux	Beauchastel Dunière-sur-Eyrieux Étoile-sur-Rhône La Voulte-sur-Rhône Beauchastel Saint-Fortunat-sur-Eyrieux	Les plaines sont très largement exploitées (cultures annuelles, vergers, pâtures) se substituant bien souvent aux boisements rivulaires originels ; les coteaux thermophiles sont dominées par des végétations de l'étage supraméditerranéen (chênaies vertes). Les habitats d'intérêt communautaire 3260, 3280, 6120*, 6210, 6430, 6510, 8220, 8230, 91E0*, 92A0, 9160
Les Boutières	Ajoux Creysselles Issamoulenc Les Ollières-sur-Eyrieux Pranles Saint-Étienne-de-Serre Saint-Michel-de-Chabrilanoux Saint-Sauveur-de-Montagut	L'écrevisse à pattes blanches est présente sur l'Auzène, la Gluèyre, l'Orsanne. Le Lézard ocellé est localisé à Saint-Etienne de Serre. Les habitats d'intérêt communautaire présents : 3150, 4030, 5110, 5120, 6210, 6230, 6410, 6520, 8220, 9120, 91E0*, 9160

Tableau 3 : Zones à enjeux du site B6

I.2.1. Responsabilité du site pour la conservation de la biodiversité

Le site B6 intègre, par plusieurs aspects, une responsabilité particulière vis-à-vis de la biodiversité. Ils sont abordés ici de manière itérative afin d'avoir une vue globale sur cette problématique.

La **situation géographique** du site revêt une importance particulière, puisqu'elle marque une frontière bioclimatique nettement mise en évidence par l'étude de la chorologie de certaines espèces, d'insectes en particulier. Ainsi les études concernant les Rhopalocères et les Odonates montrent que plusieurs espèces se retrouvent en limite nord de leur répartition. C'est le cas notamment de l'Aurore de Provence, du Citron de Provence, du Thécla du frêne et de l'Echancré pour les papillons de jours, et de la Cordulie splendide, l'Onychogomphe à crochet, le Caloptéryx occitan ou le Pennipatte orangé pour les libellules. Cette frontière n'est probablement que temporelle en raison d'un réchauffement climatique déjà perceptible à l'échelle des populations entomologiques. C'est d'ailleurs peut-être pour cette raison que l'Apollon a probablement disparu du Col de Mézilhac. Concernant la flore, la découverte récente de deux populations de Ciste de Pouzol (Poumailloux, 2014), espèce restreinte en France à la corniche des Cévennes, indique là-encore que malgré le gradient altitudinal, on retrouve ponctuellement des communautés végétales méridionales relevant d'un espace de transition phytoclimatique, ce qui concorde avec les observations faunistiques précédentes. Des suivis ponctuels ultérieurs sur le territoire permettront sans doute de visualiser l'évolution de ces taxons actuellement considérés comme en limite d'aire.

La dominante **paysagère agricole** n'est pas qu'une composante esthétique et bucolique du site B6. Elle se traduit par la présence de cortèges sensibles, subissant une profonde mutation sur l'ensemble du territoire (et même bien au-delà de nos frontières). Ainsi les landes à genêts, les friches thermophiles et les prairies sèches pâturées sont autant d'habitats d'espèces autrefois largement répandues et désormais considérées comme menacées. C'est le cas d'oiseaux comme le Bruant ortolan, la Pie-grièche écorcheur, le Pipit rousseline ou le Busard cendré, mais aussi d'insectes comme la Laineuse du prunellier, l'Hermite, l'Azuré du serpolet, le Dectique des Brandes ou le Criquet de l'Aigoual. L'enjeu de l'agriculture extensive dépasse donc le seul cadre économique et sa prise en compte est certainement l'une des priorités écologiques du territoire.

La **silviculture** est évidemment largement abordée dans un cadre socio-économique. Mais le vieillissement des châtaigneraies ou les plantations de pins ont des impacts variés et complexes sur les communautés écologiques forestières. L'étude de la faune saproxylique de la Hêtraie de Saint-Julien-du-Gua a montré que malgré une exploitation séculaire de ce boisement, notamment par les taillis sur souche de hêtres et les vieux vergers de châtaigniers, sa richesse était d'une équivalence rarement atteinte en France pour une superficie aussi restreinte. Cet exemple montre que les activités humaines ne sont pas exclusives du maintien de la biodiversité au sein d'un territoire.

Enfin, quelques **espèces à forte valeur patrimoniale** revêtent un caractère emblématique pour le site. Ces espèces porte-drapeau sont généralement « visibles », c'est-à-dire susceptibles d'interpeler le public. On citera pour exemple le Sonneur à ventre jaune, remarquable par la densité de ses populations et par l'originalité de ses habitats (mares cupulaires), le Léopard ocellé dont la population isolée de Saint-Etienne-de-Serres permet d'insister sur la valeur des prairies sèches, la Loutre le long de l'Eyrieux, symbole d'une reconquête ou l'Epipactis du Rhône, une discrète orchidée endémique à répartition très restreinte dont la valorisation est favorable à la conservation de la ripisylve rhodanienne.

On le voit, la responsabilité du site B6 quant à la conservation de la biodiversité revêt un caractère multifactoriel qui lui confère une valeur particulièrement importante.

I.3. LES OBJECTIFS DE CONSERVATION

I.3.1. Le résultat du travail de concertation mené avec les acteurs du territoire

Ci-dessous est présenté le tableau synthétisant les **enjeux, les objectifs et les objectifs opérationnels** issus du travail de réflexion avec les acteurs locaux lors des ateliers thématiques du 26 novembre 2014 :

Thèmes	Enjeux	Objectifs	Objectifs opérationnels souhaités par les acteurs du territoire
GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES	Retrouver une végétation rivulaire continue et composée d'essences endémiques.	Réduire l'expansion des espèces exotiques et invasives et préserver les zones à enjeux de la colonisation par ces espèces.	<ul style="list-style-type: none"> - Lister les espèces invasives et mieux connaître leurs moyens de dispersion ; - Faire un état 0 de la colonisation des habitats par les espèces invasives et localiser les fronts de colonisation.
	Protéger les espèces patrimoniales dont la Loutre, le Castor et l'Ecrevisse à pieds blancs (espèces patrimoniales et emblématiques de notre territoire).	Améliorer les conditions de vie et d'émancipation des espèces aquatiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une veille vis à vis des nouveaux polluants ; - Améliorer la qualité de l'eau ; - Limiter les rejets d'eaux usées et agricoles;
		Maintenir et améliorer l'état des habitats aquatiques et de bords de cours d'eau/Améliorer la naturalité des peuplements forestiers alluviaux en prenant en compte les besoins de l'homme.	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer et maintenir la fonctionnalité de corridor écologique des ripisylves (rôle de de crue, rôle de réservoir de biodiversité, rôle épuratoire, etc.) ; - Conserver et restaurer une bonne qualité des eaux (maîtrise des rejets, meilleure connaissance des micropolluants) ; - Retrouver un cordon de végétation continu et fourni le long des cours d'eau permettant de remplir des rôles de fonctionnalités écologiques et paysagères (transversalité avec les enjeux touristiques) ; - Prévenir les risques climatiques.
		Sensibiliser et communiquer sur les rôles et la nécessité de la conservation des ripisylves.	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter de la connaissance aux usagers et acteurs locaux sur le rôle de la ripisylve ; - Maintenir une bonne qualité de la biodiversité de bords de cours d'eau ; - Concilier les enjeux de biodiversité avec les enjeux de développement local.
	Maintenir les activités liées aux milieux aquatiques	Favoriser une gestion durable des usages de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les ouvrages économiques ; - Permettre l'accessibilité de la ressource aux usagers.

Thèmes	Enjeux	Objectifs	Objectifs opérationnels souhaités par les acteurs du territoire
AGRICULTURE PASTORALISME ET FORÊT	Assurer le maintien des terrasses et béalières.	Valoriser le patrimoine culturel et architectural.	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver les murs de soutènement des terrasses ; - Valoriser les produits locaux respectueux des équilibres écologiques ; - Engager des aides pour le développement des circuits court (la pomme de terre « les échamps de l'Eyrieux ») ; - Remise en état des béalières (autoriser le prélèvement).
	Maintenir des milieux ouverts.	Maintenir les milieux ouverts et la diversité des prairies en poursuivant et améliorant la gestion agropastorale et en mesurant ses effets sur les habitats, la faune et la flore.	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager le maintien et l'implantation d'activités contribuant à l'entretien et à la gestion des milieux (pâturage) ; - Maintien du pastoralisme (problématique loup) ; - Réguler l'utilisation de traitements pour les troupeaux ; - Permettre une meilleure gestion des engrais de ferme (compostage, lessivage) ; - Faciliter la mise en œuvre de l'écobuage ou brûlis dirigé ; - Améliorer les connaissances scientifiques et mettre en place un suivi de la dynamique de végétation et de la qualité des milieux.
	Accessibilité au foncier.	Faciliter l'accès au foncier agricole ainsi qu'au foncier forestier.	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les groupements fonciers pastoraux ; - Valoriser les biens vacants ; - Accessibilité des terres ; - Favoriser les réserves d'eau pour l'agriculture.
	Pérenniser les châtaigneraies ardéchoises et leurs productions.	Maintenir et développer la casténeiculture.	<ul style="list-style-type: none"> - Entretenir les futaies et vergers existants et conserver les variétés locales ; - Mettre en place des moyens pour restaurer les parcelles touchées par le cynips ; - Etat des lieux et suivis des nouvelles espèces invasives impactants l'agriculture locale (drosophile suzuki) ; - Mettre en place une veille sur l'abeille noire (peut être prise comme espèce parapluie) ; - Faire un suivi sanitaire des vergers et taillis, généraliser des méthodes de prophylaxie (c'est-à-dire prévenir l'apparition ou la propagation des maladies) pour tous les acteurs concernés.

Thèmes	Enjeux	Objectifs	Objectifs opérationnels souhaités par les acteurs du territoire
AGRICULTURE PASTORALISME ET FORÊT	Favoriser une gestion sylvicole durable.	Favoriser une gestion sylvicole compatible avec l'amélioration de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire et favorable aux espèces d'intérêt communautaire liées aux forêts.	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser localement le développement naturel d'une forêt vers la sénescence ; - Favoriser une gestion extensive des habitats forestiers (éviter les coupes-rases, supprimer les petites parcelles de Douglas, leur emprise sur les rivières, réguler les traitements phytosanitaires) ; - Favoriser le bois de chauffage local.
	Permettre la continuité écologique (espèces aquatiques et des sédiments) et le bon fonctionnement des cours d'eau, approche longitudinale et transversale.	Préserver les habitats et les espèces aquatiques ou qui dépendent du milieu aquatique dans leurs phases de développement.	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre les ouvrages transparents ; - Permettre au cours d'eau de retrouver un espace de liberté.

Thèmes	Enjeux	Objectifs	Objectifs opérationnels souhaités par les acteurs du territoire
ACTIVITES DE LOISIRS ET DE TOURISME	<p> limiter l'impact du tourisme et des loisirs sur les milieux naturels et l'espace en général.</p>	<p> Permettre aux citoyens du territoire ainsi qu'aux visiteurs d'avoir une meilleure connaissance du territoire et des enjeux de préservation de l'environnement, du patrimoine naturel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux connaître les organisateurs d'activités de pleine nature pour permettre une meilleure communication et sensibilisation ; - Redonner de la valeur à l'environnement, l'espace, le territoire pour qu'il soit davantage pris en compte, respecté ; - Sensibiliser le grand public (scolaires, habitants, touristes) ; - Sensibiliser et responsabiliser les acteurs locaux (chasseurs, pêcheurs, propriétaires, etc.) afin qu'ils aient une meilleure connaissance et application de leurs droits et de leurs devoirs ; - Donner de la valeur à notre territoire, mettre en avant le patrimoine naturel et culturel auprès des visiteurs venant y séjourner, le traverser.
	<p> Désamorcer les conflits d'usages liés aux activités de loisir et de tourisms et au respect du patrimoine naturel.</p>	<p> Mettre en place une stratégie d'ouverture et d'accueil du public liés aux milieux et aux espèces (porter à connaissance).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les sites à enjeu, les périodes, les espèces et les milieux sensibles à la fréquentation touristique ; - Réguler les activités de cueillette.
		<p> Orienter le tourisme vers la découverte du patrimoine naturel et gérer la fréquentation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les activités de loisir et de tourisme vers des démarches respectueuses de l'environnement et durable ; - Assurer une veille sur le développement de certaines activités (dont randonnée aquatique) ; - Eviter une consommation de l'espace trop grande par les activités de tourisms et de loisir ; - Mieux partager l'espace et ses usages.

Tableau 4 : Objectifs identifiés par les acteurs du territoire lors des ateliers de concertation de la phase de diagnostic

I.3.2. Les objectifs de conservation retenus

Les objectifs de conservation des habitats et des espèces du site ont été définis par Naturalia à partir :

- des **enjeux identifiés** sur le site via le travail de diagnostic écologique et socio-économique, ainsi que par l'identification des facteurs influençant l'état de conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire du site B6 (travail d'expertise Naturalia);
- des **objectifs** résultant du travail de concertation et de co-construction mis en œuvre lors des ateliers thématiques du 26 novembre 2014, au regard des éléments de diagnostics apportés par Naturalia selon trois thématiques : 1/La gestion de l'eau et des milieux aquatique ; 2/L'agriculture, le pastoralisme et la forêt ; 3/Les activités de loisirs et de tourisme. Ces objectifs qui correspondent à des ressentis et des perceptions des acteurs et usagers du territoire (retranscrits en tant que tel et dans leur globalité dans le tableau ci-après), sont venus pour certains conforter les dire d'experts et ont été intégrés au tableau des objectifs de conservation hiérarchisés du site B6 (tableau 93); les autres, utopiques ou non appropriés, ont été évincés.

Ils ont été ensuite hiérarchisés sur la base des orientations de gestion envisagées, à dire d'experts.

Les objectifs de conservation ont été fixés de façon à prendre en compte la totalité des habitats et espèces d'intérêt communautaire, présents connus à ce jour sur le site B6. Les actions proposées répondent **aux objectifs de conservation hiérarchisés dans le tableau ci-dessous**. Les objectifs stratégiques et objectifs opérationnels concernant la conservation des habitats, des espèces et du site en général sont détaillés dans les chapitres suivants.

Chaque objectif stratégique est décrit en plusieurs objectifs opérationnels ciblés et parfois localisés sur le site B6 afin de répondre aux enjeux du territoire. Chaque objectif opérationnel est doté d'un indice de priorité :



Fort



Modéré



Faible

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Habitats et espèces Natura2000 concernés	Priorité d'objectif
Gestion des habitats naturels et espèces			
HAB.1 Conserver et restaurer la dynamique naturelle, l'espace de bon fonctionnement ainsi que la bonne qualité et quantité des eaux des cours d'eau, des habitats naturels et des habitats d'espèces associés	HAB.1.1 : Mettre en œuvre un programme de restauration du fonctionnement naturel des cours d'eau (trame bleu/corridor écologique)	3150 ; 3260 ; 3280 ; 6120* ,6430 ; Spiranthe d'été, Loutre d'Europe, Castor d'Europe ; Sonneur à ventre jaune ; Cordulie splendide ; Agrion de Mercure ; Ecrevisse à pattes blanches ; Barbeau méridional ; Toxostome ; Spiranthe d'été ; Murin de Daubenton.	1
	HAB.1.2 : Contribuer à faire respecter les débits réservés en aval des ouvrages et aider à trouver des solutions alternatives aux prélèvements pendant la période estivale	3150 ; 3260 ; 3280 ; 6120* ,6430 ; Ecrevisse à pattes blanches ; Barbeau méridional	2
	HAB.1.3 : Lutter contre les pollutions aquatiques à l'échelle du bassin versant et du site	3280 ; 91 E0 ; 92A0 ; Loutre d'Europe, Castor d'Europe ; Ecrevisse à pattes blanches ; Chauves-souris ; Milan noir.	1
HAB.2 Maintenir en bon état de conservation et/ou restaurer les pelouses, les prairies, les landes et les mosaïques d'habitats par des pratiques agricoles appropriées aux habitats naturels et habitats d'espèces associés	HAB.2.1 : Conserver voire augmenter les surfaces de milieux ouverts et le maillage bocager par des pratiques pastorales adaptées	4030, 6210 ; 6230 ; 6410 ; 6510 ; 6520 ; Ciste de Pouzolz ; Busard cendré ; Bruant ortolan ; Lézard ocellé ; Diane ; Azuré du serpolet ; Laineuse du Prunellier ; Chauves-souris	1
	HAB.2.2 : Encourager l'adaptation des structures agricoles aux enjeux écologiques du site	4030 ; 5120 ; 6210 ; 6230 ; 6410 ; 6510 ; 6520 ; Ciste de Pouzolz, Busard cendré ; Bruant ortolan ; Lézard ocellé ; Diane ; Azuré du serpolet ; Chauves-souris	2
	HAB.2.3 : Favoriser la préservation des zones de transition entre milieu agropastoral et milieu naturel	4030 ; 5120 ; 6210 ; 6230 ; 6410 ; 6510 ; 6520 ; Ciste de Pouzolz, Busard cendré ; Bruant ortolan ; Lézard ocellé ; Diane ; Azuré du serpolet ; Chauves-souris	3

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Habitats et espèces Natura2000 concernés	Priorité d'objectif
Gestion des habitats naturels et espèces			
HAB.3 Maintenir en bon état de conservation les habitats forestiers, les habitats naturels et les habitats d'espèces associés	HAB.3.1 : Favoriser la libre évolution des forêts, dont les îlots de sénescence et accompagner une gestion durable applicable à tous les habitats forestiers	9120 ; 91E0* ; 92A0 ; Coléoptères saproxylophages ; Barbastelle d'Europe, Murin à oreilles échancrées ; Engoulevent d'Europe ; Bondrée apivore	1
	HAB.3.2 : Conserver et restaurer les châtaigneraies vergers et les strates arbustives associées (Landes à myrtilles)	9260 ; Coléoptères saproxylophages	2
HAB.4 Maintenir en bon état et/ou restaurer les milieux et zones humides tourbières, prairies humides, mégaphorbiaies, habitats naturels et habitats d'espèces	HAB.4.1 : Conserver voire augmenter les surfaces de zones humides en bon état de conservation	3150 ; Anacamptis laxiflora, Sonneur à ventre jaune ; Alyte accoucheur ; Grenouille rousse/agile	1
HAB.5 Réduire les effets des espèces exotiques envahissantes sur les habitats naturels et les espèces patrimoniales	HAB.5.1 : Mettre en place une stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes : identifier les espèces à fort enjeu, hiérarchiser les actions d'intervention, lutter contre l'apparition de nouveaux foyers, etc.	6120* ; 3280 ; 91E0 ; 92A0 ; Ecrevisse à pattes blanches ; Toxostome	1

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Habitats et espèces Natura2000 concernés	Priorité d'objectif
Gestion des habitats naturels et espèces			
ESP.1 Mettre en œuvre des mesures de protection et de gestion des espèces de la Directive et des espèces remarquables	ESP.1.1 : Mettre en place des mesures de protection et de gestion pour les espèces les plus vulnérables	Oiseaux	3
Etudes et suivis			
SUI.1 Améliorer la connaissance locale des espèces relevant de la Directive Habitats et des espèces remarquables	SUI.1.1 : Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie des chiroptères (recherche et caractérisation de gîtes de reproduction, études des terrains de chasse)	Chiroptères	1
	SUI.1.2 : Améliorer les connaissances sur les insectes et leurs habitats	Agrion de mercure ; Cordulie splendide ; Cordulie à corps fin Hermite ; Laineuse du prunellier ; Diane ; Azuré du serpolet ; Coléoptères saproxylophages	2
	SUI.1.3 : Améliorer les connaissances sur les oiseaux et leurs habitats	Bruant ortolan ; Busard cendré ; Faucon Hobereau	2
	SUI.1.4 : Réactualiser et améliorer les connaissances sur les vertébrés aquatiques	Ecrevisse à pattes blanches ; Barbeau méridional ; Blageon ; Bouvière ; Toxostome	1
	SUI.1.5 : Améliorer les connaissances sur les reptiles et les amphibiens	Sonneur à ventre jaune ; Grenouille agile ; Grenouille rousse Alyte accoucheur	2

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Habitats et espèces Natura2000 concernés	Priorité d'objectif
Etudes et suivis			
SUI.1 Améliorer la connaissance locale des espèces relevant de la Directive Habitats et des espèces remarquables	SUI.1.6 : Améliorer les connaissances sur les espèces de la flore inscrite à la Directive Habitats et de la flore remarquable	Ciste de Pouzolz ; Spiranthe d'été ; Epipactis fibri	2
	SUI.1.7 : Améliorer les connaissances sur les habitats d'intérêt communautaire et remarquable	Tous les habitats naturels	3
SUI.2 Améliorer les connaissances sur les activités socio-économiques	SUI.2.1 : Mieux connaître les pratiques agricoles	-	2
	SUI.2.2 : Mieux connaître les pratiques sylvicoles	-	2
	SUI.2.3 : Mieux connaître les pratiques touristiques et sportives présentes sur le site	-	2
SUI.3 Suivre les espèces et les habitats de la Directive Habitats et les espèces remarquables présentes ainsi que leur état de conservation	SUI.3.1 : Suivre la dynamique des populations et l'état de conservation des espèces de la Directive Habitat et des espèces remarquables	Toutes les espèces identifiées sur le site B6 d'intérêt et remarquables	2
	SUI.3.2 : Suivre l'évolution et l'état de conservation de la flore et des habitats de la Directive et remarquables	Tous les habitats naturels identifiés sur le site B6 d'intérêt et remarquables	2

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Habitats et espèces Natura2000 concernés	Priorité d'objectif
Communication et sensibilisation			
COM.1 Sensibiliser et informer	COM.1.1 : Sensibiliser et former les acteurs, les usagers et le grand public à la conservation de la biodiversité et aux enjeux/fonctionnalités écologiques du site	Tous	1
COM.2 Gérer la fréquentation	COM.2.1 : Organiser une stratégie d'ouverture et d'accueil du public en fonction de la sensibilité des milieux naturels et des enjeux de conservation	Tous	1
COM.3 Communiquer/porter à connaissance	COM.3.1 : Porter à connaissance les enjeux de biodiversité du site aux acteurs locaux, aux habitants et aux personnes de passage	Tous	1
	COM.3.2 : Promouvoir des usages et des pratiques respectueuses de la biodiversité, ainsi que les produits qui en découlent	Tous	2
Gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du DOCUGE			
ANIM.1 Coordonner, animer et suivre les actions du DOCUGE en concertation avec les acteurs du territoire	ANIM.1.1 : Planifier et coordonner les actions, la contractualisation et l'animation du site	Tous	1

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Habitats et espèces Natura2000 concernés	Priorité d'objectif
Foncier et géologie			
GEOL.1 Veiller au bon état de conservation du patrimoine géologique remarquable	GEOL.1.1 : Connaître, valoriser, protéger et gérer le patrimoine géologique	Tous	2
FON.1 Maîtriser le foncier pour mieux conserver, gérer et valoriser le patrimoine naturel	FON.1.1 : Organiser l'animation et la veille foncière	Tous	2
	FON.1.2 : Mettre en œuvre la maîtrise foncière	Tous	1
	FON.1.3 : Sensibiliser sur les enjeux de maîtrise du foncier en milieu naturel	Tous	1

Tableau 5 : Objectifs de conservation hiérarchisés (objectifs stratégiques et opérationnels) du site B6

